

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 1

Artikel: Les souhaits du "Conteur"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 2 janvier 1915 : † Henri Renou. — Les souhaits du « Conteur ». Les Nouvel-ans du village (V. F.). L'union évangélique (E. D.). — A l'armée suisse (F. Oyez-Delafontaine). — Il y a cent ans (M. H.). — L'amour que renicellia. — « Citoyens, la patrie est en danger » (Louis Blanc).

† Henri RENOU

Nous apprenons, aujourd'hui seulement, et de façon indirecte, le décès, survenu à Nice, le 24 octobre dernier, de **Henri Renou**, qui, en 1862, fonda, avec Louis Monnet, le *Conteur vaudois*.

Henri Renou, bourgeois de Lausanne, était demeuré un bon Vaudois, encore que la plus grande part de sa vie se fut éconlée à l'étranger, dans l'Amérique du sud, notamment, si nous sommes bien renseignés. C'était un homme aimable, très cultivé, un écrivain élégant, original, incisif, que son caractère, très libre et pas toujours assez soucieux, peut-être, des exigences de la vie, empêcha de donner toute sa mesure. Il a publié, dans le *Conteur*, au cours de la première année d'existence de ce journal, d'intéressants articles et lui a donné la primeur d'une nouvelle vaudoise, tout empreinte de la saveur du terroir, *L'Effeuilleuse*, qui parut en feuilleton.

Plus tard, lors d'un retour momentané au pays, Henri Renou a publié dans divers journaux, dans la *Famille*, entre autres, des souvenirs de voyage écrits d'une plume alerte et où se révélaient mieux encore son esprit d'observation, son originalité et sa culture.

Henri Renou n'est pas resté longtemps attaché à la rédaction du *Conteur*, une année seulement. Il partit pour l'étranger et céda sa place à feu Samuel Cuénoud, qui, pendant quelques années, partagea avec Louis Monnet les soucis et les agréments — car il en est aussi — de la direction de notre petit journal vaudois.

Encore qu'il regrette de n'avoir pu bénéficier plus longtemps de son appui et de ses talents, le *Conteur* n'a jamais oublié la part que prit Henri Renou à sa naissance et il vient déposer sur sa tombe l'hommage d'un souvenir reconnaissant et fidèle.

Bonne année. — Hier matin, 1^{er} janvier, un brave homme frappe à la porte d'un de nos entrepreneurs lausannois :

— Mossieu, je vous souhaite bonne et heureuse année.

— Merci, mon ami.

— Je me permets de venir pour mes étrennes.

— Mais qui êtes-vous? Je ne vous connais pas.

— C'est moi qui vient toujours emprunter votre brouette.

Les souhaits du „Conteur“

LE *Conteur* adresse à tous ses abonnés, à tous ses lecteurs, à tous nos soldats, qui veillent si fidèlement à la sauvegarde de la patrie bien aimée, ses souhaits bien sincères de bonne année.

A cette fin, il forme les vœux les plus ardents pour une prompt solution de la paix, tant désirée. Elle seule rendra aux logis attristés, où ils sont impatiemment attendus, les maris, les fils, les frères, les fiancés que le destin aura épargnés. Elle fera renaître l'espérance dans les cœurs, la tranquillité dans les esprits. Elle permettra au travail de reprendre sa bienfaisante et féconde mission. Elle libérera, partiellement, tout au moins, les budgets de la pieuvre ruineuse des armements à outrance et de la perpétuelle menace qu'ils font peser sur les peuples. Elle dissipera les malentendus, les jalousies, les rivalités, les absurdes prétentions qui divisent les nations et les individus. Elle ignorera la subtile différence des classes sociales et conviera tous les hommes, sans distinction, à la solidarité, prémice de la félicité universelle. Elle consacrera à jamais le droit des petits pays à une existence autonome. Elle permettra l'union de tous les peuples et de tous les individus pour assurer le progrès et le bien de l'humanité.

Tels sont les souhaits que forme le *Conteur* à l'aube de la nouvelle année. Il se permet d'y joindre le vœu que la fidélité de ses abonnés lui permette de poursuivre la mission modeste et patriotique que ses fondateurs se sont proposée et qu'il s'efforce de réaliser, au mieux, depuis plus de cinquante ans.

Impardonnable. — Deux amies viennent de se brouiller.

— Jamais elles ne se réconcilieront, dit quelqu'un.

— Elles se sont donc traitées de laides?

Amours difficiles. — Un jeune homme fait la cour à une couturière fort jolie, qui ne repousse pas ses hommages, mais hésite à lui donner une réponse catégorique.

— Eh bien, mon cher, où en es-tu de tes amours? lui demande un ami.

— Hélas! Toujours farouche!

— C'est invraisemblable, pour une couturière!

— Vois-tu, c'est une couturière à façons!

LES NOUVEL-ANS DU VILLAGE

II

F. Corboz, dans la première année de ses *Nouvel-ans du village*¹, met en scène, on l'a vu, les membres de la « Chambre de compassion », délibérant à la tour de Gourze, en janvier 1840, sur la pétition de 27,946 filles qui demandent de pouvoir librement « aller aux garçons ». Cette permission, elle la leur octroie pour deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. Quels en furent les effets? L'auteur imagine de le dire dans des articles de journaux créés par sa fantaisie. Voici le sentiment de l'*Hebdomadaire*, feuille qui est l'organe des garçons :

L'arrêté du 2 janvier 1840 aura bientôt pour dernière conséquence l'indignation générale du peuple. Déjà les magasins de verrerie ne peuvent plus suffire pour réparer les fenêtres endommagées par les filles. Les portes les plus solides ne peuvent résister à leur violence.

La loi sur les visites nocturnes ne confère de droit aux filles que deux jours par semaine, et cependant ce temps, quoique court, suffit pour légitimer nos craintes. Quels malheurs n'aurions-nous pas alors à redouter, si jamais leurs persévérantes réclamations devaient amener une liberté plus étendue!

L'abâtardissement de la jeunesse, et plus tard l'avilissement national trouveront des sources intarissables dans la volonté toujours croissante et inconsiderée des filles. Nous pensons donc que les garçons et surtout les pères de famille protesteront contre l'empiètement des filles, et que la Chambre de compassion mieux informée reviendra de son erreur, et rapportera une loi aussi immorale qu'elle est désastreuse.

On lit, par contre, dans le *Quotidien*, journal des filles :

Le décret du 2 janvier commence déjà à porter ses fruits salutaires.

Un grand nombre de vieux garçons que leur timidité ou quelques causes indépendantes de leur volonté éloignaient des douceurs de la vie conjugale, dont ils ignoraient les délices, viennent de céder aux instances répétées des filles. Epoux aussi honorés qu'heureux, ils reconnaissent maintenant combien la promulgation de cette loi leur a été favorable.

Encore ici, la Chambre de compassion a bien compris son mandat : avec des éléments tels que ceux qui la composent, la patrie doit prospérer. Puisse cet esprit de progrès la dominer toujours, et rendre enfin au sexe opprimé des droits que la nature dans son ordre a voulu étendre à tous également, et qu'on s'obstine néanmoins à lui refuser.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que ce qui précède est une satire du fourviérisme, ce système qui préconisait une organisation sociale fondée sur les attractions passionnelles et un mode d'association nommé phalanstère. Ce n'est pas la partie la plus originale de ce second cahier de F. Corboz et ne se prête guère à être débité sur des tréteaux, même très rustiques. Il en est autrement du morceau

¹ Voir le *Conteur* du 26 décembre 1914.